
Faits saillants de la réunion du Conseil du 25 février 2021

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon a tenu une réunion ordinaire le 25 février 2021. Voici quelques faits saillants de cette séance publique :

- L'école secondaire catholique Champlain présente les prophètes en action sous le thème « Ensemble, changeons le monde ».
- Dans une présentation, Parents partenaires en éducation offre un survol de la raison d'être de l'organisme provincial à but non lucratif fondée pour soutenir les parents francophones dans l'apprentissage de leurs enfants. Le thème du congrès annuel 2021 en virtuel sera l'épanouissement.
- Les membres sont informés de la décision de la Cour suprême du Canada de refuser d'entendre l'affaire Theodore en Saskatchewan.
- Le Conseil approuve la vente de la propriété excédentaire située au 1311, rue Gemmell, Sudbury, selon les modalités de l'Entente d'achat et de vente entre le Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario et 1973729 Ontario Limited.
- Le renouvellement du contrat d'emploi du directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier, M. Paul E. Henry, est approuvé par le Conseil du 1er mars 2021 au 31 décembre 2024, avec la possibilité de renouvellement d'un (1) an.
- Le Conseil approuve les politiques suivantes selon le cycle annuel de révision (aucune modification) :
 - GOU 18.0 Délégation de pouvoirs
 - GOU 19.0 Rôle et responsabilités de la direction de l'éducation
 - GOU 21.0 Évaluation du rendement de la direction de l'éducation
 - GOU 25.0 Calendrier scolaire
 - GOU 28.0 Éducation de la petite enfance
- Les calendriers scolaires 2021-2022 sont approuvés par le Conseil. Les conseils scolaires sont en attente des consignes ministérielles à cet égard.
- Le Guide des mesures d'urgence est présenté aux membres de la table politique avant son lancement prévu au printemps 2021.

- Le Conseil reçoit le premier rapport de la réunion du 10 février dernier du Sénat des élèves, maintenant désigné un comité politique.
- Les calendriers scolaires 2020-2021 de l'année en cours seront modifiés pour refléter la décision ministérielle de différer le congé de mars à la semaine du 12 au 16 avril 2021. De plus, la journée d'apprentissage professionnel qui était prévue en avril sera devancée au 19 mars 2021.
- Le Conseil scolaire catholique Nouvelon s'engage à participer à l'initiative ministérielle d'expansion des tests de rapidité de la COVID-19 une fois que les modalités de mise en œuvre seront finalisées.
- Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier, M. Paul E. Henry, offre ses sincères remerciements et une retraite bien méritée à la surintendante d'affaires et de finances, M^{me} Cathy Modesto.